



DÉPARTEMENT DU HAUT - RHIN
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Au coeur du Bassin Potassique

Dossier n° PC 068 376 24 J 0003

Date de dépôt : 20/02/2024

Date d'affichage de la demande en mairie :
20/02/2024

Demandeur : Monsieur Mohamed MOUMEN

Pour : Construction d'un garage

Adresse du terrain : 14 rue de Bretagne
Cadastré : 71 0196, 71 0195, 71 0194, 71
0193, 71 0192

Affaire suivie par : Monsieur Robin STERLE - Instructeur du Droit des Sols

CERTIFICAT DE PERMIS DE CONSTRUIRE TACITE **délivré par le Maire au nom de la Commune**

Monsieur,

Par la présente, je vous informe que vous avez obtenu une autorisation tacite pour votre demande de permis de construire déposée auprès de notre service d'urbanisme le 20/02/2024.

En vertu de l'article R.424-1 du Code de l'urbanisme, le silence gardé par l'administration pendant un délai de 2 mois à compter de la réception d'une demande de permis de construire vaut décision d'acceptation. Le délai de 2 mois est expiré depuis le 20/04/2024.

Ainsi, conformément à la législation en vigueur, nous vous délivrons ce certificat d'autorisation tacite.

Je vous prie de bien vouloir trouver en annexe le dossier de permis de construire avec l'ensemble des pièces jointes.

Vu l'avis , relatif à l'assainissement, du SIVOM de l'Agglomération Mulhousienne en date du 05 mars 2024.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement,

Fait à WITTENHEIM, le 13 MAI 2024

Joseph WEISBECK
Adjoint au Maire,
Délégué à l'Urbanisme, aux Transports collectifs,
à l'Environnement et à l'Aménagement du territoire

